

ETAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE LE 25 SEPTEMBRE 1897

RECETTES

Balance en caisse et en banque le 16 aout 1897.....	\$2,770 48
Loyer (Dr. J. A. Morin).....	\$36 00
Dépot en révision, <i>in re</i> Chabot vs S. B. S. R.	20 00
Reçu du B. P.	150 00
Contributions aux malades.....	901 32
do aux veufs.....	3 60
do aux héritiers.....	863 20
Certificats de membres.....	1 00
<i>Total des recettes.</i>	\$ 1,975 12
<i>Total</i>	\$ 4,745 60

DÉBOURSÉS

Aout	17	No	146	Spackman & Archbald, huile pour Type Writer.....	\$ 0 20
"	20	"	147	J. A. Langlais & Fils, papeteries	9 10
"	23	"	148	Entretien des bureaux.....	6 00
"	26	"	149	The Montmorency Elect. Power Co Luminaire.....	1 58
"	30	"	150	Salaires des employés 4 semaines	140 00
"	"	"	151	P. Bouffard Secrétaire Général à compte sur indemnité pour l'année courante.....	25 00
SUCCURSALE No 4					
"	"	"	152	Malades, 2 semaines.....	12 00
"	"	"		Dr Alfred Simard, Visiteur	6 00
BUREAU PRINCIPAL					
"	"	"		Malades, 10 semaines.....	60 00
"	"	"	153	Commissions aux percepteurs.....	88 88
Sept	3	"	154	Escompte	18 50
"	"	"	155	Prêt à la Succursale No 3 }	
"	"	"	156	Prêt à la Succursale No 3 }	28 15
"	7	"	157	Héritiers. F. Chrétien Ste-Hénédine	1000 00
"	"	"	158	Héritiers, Aug. Côté Ste-Flavie....	500 00
"	10	"	159	Dr J. A. Morin examen de documents, opinion médicale et honoraires d'Enquête <i>in re</i> Aug. Côté Ste-Flavie.....	26 75
"	"	"	160	Remboursement de contributions <i>in re</i> réclamation Aug. Côté.....	8 97
"	"	"	161	P. Bouffard, quittance, <i>in re</i> Aug. Côté.....	3 00
"	15	"	162	Jos. Dussault, bulletin de Septembre.....	21 85
"	16	"	163	Jos Turcotte, mémoire de frais en Cour Supérieure <i>in re</i> Chabot vs La S. B. S. R.....	231 68
"	"	"	164	Jos Turcotte, mémoire de frais en révision <i>in re</i> Chabot vs. S. B. S. R	54 50
"	"	"	165	Joseph Dussault, factumen Révision <i>in re</i> Chabot.....	10 50
"	18	"	166	Jos Turcotte, mémoire de frais en Cour Supérieure. <i>in re</i> Moisan vs. La S. B. S. R.....	153 95
"	"	"	167	J. Dussault, factum <i>in re</i> Moisan	5 00
"	12	"	168	P. Bouffard, taxe comme témoin <i>in re</i> Moisan vs La S. B. S. R.....	3 00
"	"	"	169	Joseph Levesque, Ste-Anne de la Pocatière, remboursement de Contributions.....	1 50
"	24	"	170	Dr J. A. Morin, révision d'Examens	8 25
"	"	"	171	Collection de chèques mandat poste etc	5 42
"	25	"	172	Frais de port	7 98
<i>Total des déboursés</i>					2,437 76
Balance au 25 septembre 1897 :—					
Dépôt à la Banque de Québec, (Sus. St-Roch) folio 468 ..					1,488 28
Dépôt à la Caisse d'Economie N.-D. H.-V., folio 26,682..					200 00
En caisse.....					619 56
<i>Total en banque et en caisse</i>					\$2,307 84
<i>Total</i>					\$4,745 60

E. & O. F.

EDM. CORRIVEAU,

Comptable.

Québec, 25 septembre 1897.

Certifié correct

J. ED. PHILIBERT,

GEO. VEZINA,

Auditeurs.

D. O. GOULET,

Trésorier-Général.

Québec 29 septembre 1897

CORRESPONDANCE

Monsieur le directeur,

Dans l'intérêt de la vérité, et dans le but de rassurer les membres de la Société Bienveillante St Roch, dont j'ai l'honneur d'être le président, permettez-moi de donner au public quelques renseignements rendus nécessaires par suite de la similitude de nom entre la Société Bienveillante et l'Association Protectrice de Bienfaisance, deux sociétés de secours mutuels, dont la première a son siège d'affaire à Québec, et la seconde, à Montréal.

Cette dernière, qui n'a que deux années d'existence, a beaucoup fait parler d'elle depuis quelque temps. Elle avait, à Québec, une succursale importante dont M. J. P. Coullée était l'organisateur. Ce monsieur, qui était le trésorier de l'Association, s'intitulait en même temps directeur gérant et paraît avoir contrôlé toute l'administration. Ce qui est certain, d'après un rapport paru dans le journal "La Presse", en date du 16 septembre courant, c'est que les opérations financières de l'association ont été déplorables. L'état fourni lors de l'assemblée des officiers et directeurs, le 15 septembre courant, est tout simplement renversant.

Jusqu'à-là, comme chacun en a suffisamment de ses propres affaires, je n'aurais pas eu raison de rompre le silence. Mais, ce qui est plus grave, c'est que toutes les dénonciations qui ont été faites contre l'Association Protectrice de Bienfaisance, et dont les journaux de Montréal, entre autres *La Presse*, *la Patrie*, *le Monde Canadien*, *la Minerve*, ont entrete nu à diverses reprises leurs lecteurs, retombent aujourd'hui sur la Société Bienveillante. On confond aisément Société BIENVEILLANTE et Société de BIENFAISANCE, on se sert indifféremment de l'un ou de l'autre terme, et alors, comme une bonne partie des opérations douteuses du trésorier de l'Association Protectrice de Bienfaisance se sont faites à Québec, c'est la Société Bienveillante que l'on accuse et que l'on condamne.

J'informe le public, afin qu'il n'y ait pas de malentendu que la Société Bienveillante St-Roch est étrangère à toutes transactions de la nature de celles qu'on reproche à l'Association Protectrice de Bienfaisance. Si quelques-uns des officiers de cette dernière ont forfuit à leurs devoirs et ont trompé le public pour mieux l'exploiter, il n'en est pas ainsi des officiers et des membres de la Société Bienveillante. Tandis que certains ex-officiers de l'Association Protectrice de Bienfaisance boivent comme de l'eau les accusations précises et outrageantes de la grande presse du pays, je déclare, tant en mon nom qu'en celui de mes collègues officiers, directeurs et membres, que nous entendons protéger la réputation de la Société Bienveillante St-Roch contre toute attaque ou accusation qui porterait atteinte à son honorabilité. Nous opérons au grand jour; notre comptabilité est régulièrement tenue sous le contrôle d'un bureau de direction et d'auditeurs responsables; nos livres sont des documents qui peuvent être consultés à toute heure du jour et qui rapportent fidèlement tous les actes d'administration et de finances, d'après les meilleures méthodes en usage dans les établissements d'affaires; en un mot, nous faisons face à toutes nos obligations, petites et grandes, selon la loi et les règlements, en toute sécurité pour les intéressés.

(Suite à la page 5)